

Séance du mercredi 26 mars 2025

Date de la convocation: 21/03/2025

Membres en
exercice : 14

Présents : 9

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six mars l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Adeline
BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE, Thomas HOUPLIER,
Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Joël BOISSIERE par Annick IENZER, Richard
DETHYRE par Olivier MAGUET

Excusés : Anne COLLINOT, Emilie KONNERT, Barbara
LOUCHART

Absents:

**OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET ECOTOURISME
- (D 2025 006)**

Vu l'article L. 612-1 du code général des collectivités territoriales précisant qu'une collectivité a la
possibilité d'ouvrir des crédits supplémentaires au montant des restes à réaliser pour un projet en cours
dans la limite de 25% des crédits inscrits au budget de l'année N-1 ;

Considérant le montant des crédits inscrits aux chapitres 20, 21 et 23 du budget primitif et suite à la
décision modificative de 2024 de la section investissement du budget principal pour un total s'élevant à
473 380€ qui ouvrent une possibilité d'ouverture de crédits à hauteur de 118 345€ ;

Le Maire propose au Conseil municipal d'ouvrir des crédits sur la section d'investissement du budget
écotourisme en application de l'article L. 612-1.

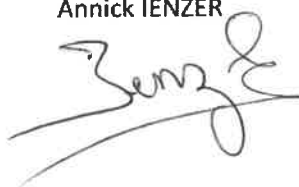
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
APPROUVE l'ouverture de crédits supplémentaires du budget principal pour l'année 2025 à hauteur de
118 345€ permettant le règlement du solde des factures pour les projets suivants :

- Honoraires d'AMO pour un montant de 1 634€ au C/2031
- Honoraires de SPS pour un montant de 778€ au C/2128
- Travaux de démolition pour un montant 114 414€ au C/2128
- Retrait d'un raccordement électrique pour un montant de 1519€ au C/2128

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

